

## PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INITIATIVES LOCALES ET RÉGIONALES EN LOISIR DES PERSONNES HANDICAPÉES 2022-2023

### PRÉSENTATION DU PROJET

#### Objectifs

- Favoriser l'accessibilité du loisir aux personnes handicapées afin d'augmenter leur participation à des activités de loisir;
- Soutenir la réalisation de nouveaux projets ou la bonification de projets existants, locaux et régionaux, favorisant directement la pratique d'activités récréatives.

#### Projets admissibles

- Projet visant la pratique d'activités de loisir des personnes handicapées ayant lieu au Québec.

#### Organismes admissibles

- Un organisme à but non lucratif pour personnes handicapées en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies;
- Un organisme à but non lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies;
- Une municipalité, une ville ou une MRC.

#### Tout organisme bénéficiaire doit

- Avoir son siège social en Montérégie et desservir la clientèle sur le territoire de la Montérégie;
- Effectuer la vérification **des antécédents judiciaires** du personnel accompagnateur en lien avec le projet, s'il y a lieu.

#### Réalisation

- Le projet doit être réalisé pendant l'année financière en cours, soit du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023;
- Le rapport d'utilisation de la subvention doit être complété au plus tard le 31 mars 2023.

#### Aide financière

- L'aide financière maximale est de 3 000 \$ par projet et est non récurrente;
- Si une partie de la subvention ou la totalité de cette dernière n'est pas utilisée, le demandeur doit rembourser la partie non utilisée ou la totalité de la subvention;
- Zone Loisir Montérégie attribue l'aide financière à la suite de l'approbation des recommandations par le ministère.

#### Projets et dépenses non admissibles

- Les projets visant uniquement l'achat de matériel;
- Les taxes;
- Les dépenses destinées exclusivement à un citoyen ou à un participant (ex.: articles promotionnels, prix de participation, bourse, etc.);
- Les dépenses liées strictement à l'embauche d'un accompagnateur;
- L'achat de nourriture.

## FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DE PROJET

No séquentiel (à remplir par Zone Loisir Montérégie) :							
<b>RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b>							
Nom de l'organisme demandeur :							
Adresse :							
Ville :							
Code postal :							
Téléphone :							
Courriel :							
Nom de la personne responsable du projet :							
OBNL (pers. hand.)		OBNL		Ville ou Mun.		MRC	

<b>PROJET</b>						
Titre du projet :						
Lieu du projet :						
Date de début :						
Date de fin :						
Type de projet de loisir :						
Plein air	Actif	Culturel	Socioéducatif	Sportif	Touristique	Autre, spécifiez

<b>GROUPE D'ÂGE</b>				
0 à 12 ans	13 à 17 ans	18 à 21 ans	22 à 54 ans	55 ans et +
<b>Total</b>				

<b>TYPES DE DÉFICIENCES</b>						
Intellectuelle	Autisme	Physique	Visuelle	Auditive	Langage & parole	Santé mentale

**DESCRIPTION DU BUT ET DES OBJECTIFS DU PROJET (joindre une feuille en annexe si nécessaire)**

**PARTENARIAT ET AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES (joindre une feuille en annexe si nécessaire)**

**VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES DU PERSONNEL ACCOMPAGNATEUR EN LIEN AVEC LE PROJET, S'IL Y A LIEU**

Oui	Non	Si non, expliquez

REVENUS PRÉVUS	
Revenus	Montant
Organisme demandeur (municipalité - ville - OBNL - MRC) :	
Participants :	
Autres :	
Assistance financière demandée à Zone Loisir Montérégie :	
<b>Total des revenus :</b>	

DÉPENSES PRÉVUES	
Dépenses	Montant
Organisme demandeur (municipalité - ville - OBNL - MRC)	
Matériel :	
Autres :	
<b>Total des dépenses :</b>	

### RESPONSABILITÉS DU DEMANDEUR

Nous certifions que la demande adressée par notre organisme, municipalité, ville ou MRC afin d'obtenir une aide financière dans le cadre d'un projet d'activité de loisir est réelle et que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts. De plus, si l'aide financière demandée est accordée à notre organisme, nous nous engageons à l'utiliser dans le respect des exigences prévues au Projet, soit :

- Projet visant uniquement les personnes handicapées;
- Projet visant uniquement le loisir : actif, culturel, plein air, socioéducatif, touristique, sportif ou autre;
- Fournir à Zone Loisir Montérégie, au plus tard le 31 mars 2023, le rapport d'utilisation de la subvention.

Signataire			
Nom :		Prénom :	
Signature :		Date :	

**Pour plus d'informations**, n'hésitez pas à contacter Louise Lacasse au 450 771-0707, poste 3. Le demandeur doit transmettre le formulaire dûment rempli et signé, avant le **22 juillet 2022**.

**Par courriel** : [ibonin@zlm.qc.ca](mailto:ibonin@zlm.qc.ca)